



N°4 - mai 2011

La Manse et ses affluents

Les débits des cours d'eau au plus bas niveau

Les faibles précipitations de ces derniers mois, cumulées à un niveau des nappes d'eau en légère diminution depuis ces dernières années, favorisent des débits très faibles dans les cours d'eau du bassin de la Manse.

Ce sont principalement :

la Manse à Bossée,

les ruisseaux de Neuil

les ruisseaux d'Avon-les-Roches

qui risquent l'assèchement, si la situation devait se poursuivre durant les mois à venir.

Le manque de précipitations favorise l'irrigation des jardins, parcs et cultures agricoles. Pour ces dernières, l'arrosage est autorisé depuis le 20 avril sur [autorisation de pompage](#) délivrée par les autorités préfectorales.

Le syndicat attire l'attention de tous pour économiser la ressource en eau et rappelle que les propriétaires de plans d'eau alimentés directement ou indirectement par un cours d'eau doivent impérativement laisser un débit réservé à l'aval.

A la recherche des castors et loutres

Le C.P.I.E. (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) Touraine Val de Loire travaille actuellement sur la loutre et le castor. Des salariés et bénévoles sont chargés de recenser la présence de ces espèces protégées sur la Vienne aval et ses affluents.

Sur la Manse, le castor est de retour depuis quelques années. Il est actuellement recensé sur le Ponceau, la fausse Manse et la Manse depuis le viaduc de Besnault à Saint-Epain et jusqu'à la Vienne.

Quant à la loutre, sa dernière apparition sur le bassin de la Manse à Saint-Epain remonte au minimum à une quinzaine d'années.

Si vous êtes amené à observer les traces d'une de ces espèces en dehors des secteurs décrits ci-dessus, merci de contacter le technicien de rivières du syndicat.



Réunions publiques d'information (rappel)

L'étude réalisée sur les cours d'eau est en cours d'achèvement. Celle-ci a permis de dresser le bilan des actions passées de 2007 à 2010, et définir celles à mettre en œuvre de 2012 à 2016 pour améliorer le fonctionnement de la rivière et la qualité de l'eau. Tous les riverains sont concernés par les futurs travaux, depuis les petites sources des affluents jusqu'aux confluences avec la Vienne. Pour vous les présenter, vous permettre de mieux connaître la rivière, et de mieux appréhender les droits et devoirs du riverain, le syndicat organisera des rendez-vous/balades d'information sur une demi-journée. Six des treize communes du bassin versant de la Manse seront dans un premier temps concernées par ces balades.

Elles se dérouleront de la manière suivante :

- 9h30 (ou 14h30) : réunion
- 10h30 (ou 15h30) : balade sur le terrain
- 12h00 (ou 17h00) : verre de l'amitié

Dates et lieux :

- Avon-les-Roches : 7 mai à 9h30 à la salle des associations au bourg
- Sepmes : 7 mai à 14h30 en face du château de la Roche Ploquin aux étangs du bois de la Roche
- L'Île Bouchard : 28 mai à 9h30 à la salle cinéma sur l'île
- Saint-Epain : 28 mai à 14h30 à la salle des fêtes
- Neuil : 11 juin à 9h30 à la salle des associations au bourg
- Sainte-Maure : 11 juin à 14h30 au parking du plan d'eau communal (pergolas)

Renseignements et réservations - Tél. 02 47 40 94 30 - manse37@orange.fr

Chantier

Des travaux de protection de berge en génie végétal (saules tressés) vont être réalisés toute la journée du samedi 14 mai sur la Manse dans les Coteaux de Sepmes (au niveau de la passerelle en bois).

Toutes les personnes souhaitant découvrir ce type de travaux sont les bienvenues.

Prochain comité syndical

Mercredi 11 mai 2011 à la mairie de Sainte-Maure à 18h30 (ouvert au public)

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre, envoyez un mail au syndicat



**SYNDICAT DE LA
MANSE
ET DE SES AFFLUENTS**

Place du Maréchal Leclerc - Mairie
37800 SAINTE-MAURE DE TOURAINE

02 47 40 94 30 - 06 17 35 76 76
manse37@orange.fr